

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 53 (1915)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Ruclops et gadoues  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-211325>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rien d'autre, quelqu'un d'autre, personne d'autre, mais rien autre, quelque autre, personne autre.

C'est M. Paul Acker qui écrit (dans *La Victoire*) : « La visite de la douane *distraya* André. »

Faire et distraire n'ont pas de passé défini.

Ce sont les *Annales* du 4 avril 1915, qui écrivent : « De quel pays qu'il soit », alors qu'il aurait fallu dire : « De quelque pays qu'il soit »

C'est enfin — et c'est si horrible que j'ose à peine y croire — M. Ernest Lavisse qui écrit, ou à qui son correcteur fait écrire : « Ils n'admettent point que l'humanité prévaille sur les nécessités de la guerre. » C'est ainsi du moins que la *Semaine littéraire* reproduisait, d'après le *Temps*, les paroles du grand historien. *Prévaloir* fait au subjonctif que je *prévate*.

Tout cela vous rend indulgent pour les fautes des écoliers et pour les provincialismes et les archaïsmes des Vaudois.

PIERRE D'ANTAN.

**Un joli mot.** — La femme d'un modeste employé, très jolie et faite au moule, disait hier à son mari :

— Mon cheri, je viens de rencontrer ton directeur; il t'accorde l'avancement que tu désires si vivement.

Le mari, avec effusion :

— Oh ! tu es un ange !

Madame souriante :

— Mais non... je suis une femme, tout simplement.

### RUCLONS ET GADOUES

**L**EQUEL des deux prenez-vous? On emploie le premier depuis longtemps à Lausanne et il paraît même quelque peu vieilli. En fait de mots, c'est comme en fait de mode : la nouveauté est un besoin inné au cœur de l'homme. Les Allemands le savent bien, eux qui, malgré la guerre et la défense faite de parler ou d'écrire français chez eux, pillent sans arrêt le Dictionnaire de l'Académie. Par exemple, ce n'est pas là qu'ils trouveraient « rucalon ». Consultez Littré, Hatzfeld, Darmesteter, Godefroy, Mistral, le vieux Boisté et les notes philologiques, trésor inappréciable et trop inapprécié, amassé par M. Millioud aux Archives cantonales, non, vous n'y rencontrerez pas de « rucalon ». Et pourtant, c'est un mot bien vaudois, me direz-vous, nous l'avons entendu, nous l'avons lu, il figure depuis bien des années dans la prose officielle de l'administration et les journaux locaux l'emploient sans hésitation, après le Bulletin des séances du Conseil communal. Alors, quoi, il est tombé de la lune? Peut-être. Qui l'a recueilli? On ne sait.

Nous avons fini par où nous devions commencer: nous avons ouvert le *Glossaire vaudois* du bon Callet, dont nous avions acheté sur la Riponne un exemplaire ayant appartenu à un régent émérite. Eh bien, là non plus il n'y avait pas de « rucalon ». Etrange, vraiment, si étrange que nous étions d'après mal lu. Pour nous mettre à l'abri de tout reproche, il fallait reprendre toute la liste. Et c'est ainsi que nous arrivâmes à... râclon, oui, mais « râclon; N. P. rucalon ». Comment, Callet lui aussi proscrit « rucalon », puisque N. P. = « Ne dites pas ». Il faut croire qu'à force de manier ces matières qui encombrent les rues, les trottoirs, nos braves ouvriers de la voirie n'auront pu empêcher le mot normal de se corrompre. En tout cas, corrompu ou pas, le mot « rucalon » est solidement établi dans l'usage; il peut devenir désuet quelque peu, jamais il ne cédera la place à « râclon », et pourtant c'est bien ce dernier terme que renferment quelques dictionnaires.

La définition de Callet est parfaitement nette : « Râclon, s. m. Boue ramassée dans les villes

ou sur les routes. N. P. du *rucion* ». Inutile d'ajouter que râclon vient de râcler et de râcloir. Il vaut la peine de reproduire en passant ce que le glossaire dit de « râcler »

« Ce mot est français, mais il ne peut s'employer dans les phrases suivantes : « *Râcler* » des carottes, des radis, des scorsonères. Il faut dire *râtisser* des carottes, etc. *Râcler* une truite, un brochet, une perche. Dites : *écailler* une truite, un brochet, etc. »

Si quelqu'un demandait comment on peut expliquer le changement de *râclon* en *rucion*, on pourrait hasarder cette opinion : le *râcloir* des balayeurs de *rues* amassant la boue dans les *rigoles*, un jour la langue d'un brave pionnier aura fourché ou bien l'affinité linguistique de *rue* aura été plus grande que celle de *râcler*. De « *balayer la rue* » à *balayer le rucion* au lieu de *râclons*, il n'y a pas loin.

*Rucion* a donné *rucionner* et sans doute emploie-t-on ici et là *rucionner*, très pittoresque. Quand à *rucionnerie*, il ferait double emploi avec *rucion* et devrait en tout état de cause être proscribt, ne serait-ce que pour sa lourdeur.

Les dictionnaires historiques de Godefroy, de Littré, d'Hatzfeld et Darmesteter ne mentionnent pas « *râclon* », qui figure en revanche dans Larousse, le grand collecteur. Voici la définition du *Larousse pour tous* :

« *Racton*. Particules d'aliments restant attachées au fond du récipient ayant servi à faire cuire ces aliments. Boue râclée et ramassée dans les rues et sur les routes. Engrais constitué par du gazon pourri. »

Nous sommes loin de balayure, un peu oublié dans toute cette affaire. Le balai, lui, passe partout, il met les débris en tas et le char les transporte au dépôt où ils pourrissent, et c'est alors qu'on a le véritable *rucion*.

Maintenant, il y a un autre mot : *gadoue*. N'allez pas croire, parce qu'il tend à supplanter *rucion*, qu'il soit de création récente. On les emploie indifféremment l'un et l'autre depuis une vingtaine d'années au moins et l'on paraît préférer maintenant le second. Est-ce à cause de son euphonie? *Rucion* est un peu dur à l'oreille. Son histoire est d'ailleurs très brève, tandis que *gadoue* a toute une littérature. En somme, c'est une altération de « *gadrouiller* ». Mistral, dans son *Trésor de la langue provençale*, le montre sur toutes les coutures. Le *gadoui*, le *gatoui*, le *gati*, c'est un sac d'eau. *Gadouia*, c'est secouer un liquide, remuer de l'eau, rincer. *Gadouiado*, c'est l'eau remuée; le limousin *gadoué*, c'est un amas d'eau boueuse. Mais le sens s'est bientôt, dans la langue française, dirigé vers ce que nous appellerons la boue naturelle. Ne vous choquez point: des poètes ont chanté la *gadoue*, et parmi eux Théophile Gautier :

Il est par les faubourgs un ramas de maisons  
Dont les murs verts ont l'air de semer des poisons  
Et dont les pieds baignés d'eau croupie et de boue  
Passent en puanteur l'odeur de la *gadoue*.

« L'engrais humain, lisons-nous dans le *Dictionnaire universel* de Larousse, donne, cela est bien certain, une vigueur extraordinaire à la végétation; mais il laisse aux légumes qu'il contribue à développer un parfum qui n'est pas, hélas! celui de la rose ou de la truffe. »

Un savant agronome en dénonce l'influence dans les asperges, les carottes, les pois, pensant que l'oignon, l'ail, l'échalotte, le poireau ont par ailleurs assez d'énergie pour la contrebalance.

*Gadouard* est un synonyme de *vidangeur*.

Nous sommes loin des *gadoues* communales. Quelles sont-elles? Larousse va nous, le dire :

Les *gadoues* ou *boues* de ville sont un mélange des balayures de ménage, de cuisine, d'ateliers, ainsi que des balayures de rues, halles et marchés enlevées chaque matin par les entrepreneurs de balayage public. Ce mélange très hétérogène formé de débris de végétaux, de cendres, écaillles, pierres, charbon fumé, constitue un engrais très estimé par les agriculteurs voisins des villes qui viennent au profit de leur agriculture débarrasser la cité de

ces produits encombrants et malsains. On distingue les *gadoues* vertes, c'est-à-dire à l'état frais et les *gadoues* noires, c'est-à-dire ayant fermenté en tas.

Les *gadoues* se rapprochent du fumier de ferme normal comme composition et comme valeur fertilisante.

Aucun doute n'est plus permis: *Rucion* est un terme essentiellement de chez nous. *Gadoue* est un mot français, et non seulement de l'argot. *Le rucion* est rugueux. Le propre de la *gadoue* est plutôt d'être onctueuse. Elle n'est en somme qu'une partie du *rucion*.

L. M.

**Entre dames.** — En prenant le thé, on joue aux définitions :

— Qu'est-ce-que l'amour?

— Un conte de fées pour grandes personnes

### ON CRANOU RÉGENT

**(Po férè suite à « Ora no z'ein on menistrè ».**

**L**a demindez dè Camintran, yé fè ein sor dé mè lancé aô pridzou, du lou quemeincé min dé clia guerra, né pu pas l'ai allà bi sovein. Té raôdzai se yè pas trovâ devant tzî Sami à Djan daô Tzânoù que s'immôdâve contre lou motf, l'ai va portin jamé li, l'a pâ lesi.

— Quin bon novî dè vaire allâ aô pridzou Sami, que l'ai yè de.

— Eh ! bin, Dâvi, qué mè répond, mè faut l'allâ po oûre tzantâ noutron novî régent, te po rai pâ craire quin rensignolet.

— Ouin, mâ daô passâ, té mè contâve quem l'autrou régent tè rondzive lou fèdze, té ressîlé coutez avoué sa vioula, sein compta encor que dai yadzou sa cherra fasai lèvâ lou tiu à tzévau avoué son pianeau.

Bin su, mâ monsu Kislingue, lou novî régent l'a pa fâta dè tint recordâ dai trioule, d'om demî-hâôra, l'a dzo appris son chaumon, l'e on paradis ora, quand mimou l'écoula l'est devant tzi no, yé obliâ à tzavon dé férè dai ge matou assamâ quand yè vai passâ lou régent. Et pu por bailli on coup dé man, l'est adi pris sein pouâre dé sè fêre on bocon maunet. L'e pas on mochatzon quemin mon frâre Smyon mon valet que sont régent assebin, que m'laissai solet po fêre tot mon ovârdzou. On b'pâ dé pandoüres cliaô doû, l'oncliou et lou névâ sont ren habilou que po cuilli lè cerisés, pommè, grulâ lè pronmè, le pere... por mè l'pelh vignot sein vergogne, avoué lao grâ coradzou.

— Mâ, dis-mè vai, Sami, quin coup dé m'a-t-e pu té bailli, lou novî régent, l'a prâd à fâ avoué son écoûla.

— Oh la! m'n'ami Dâvi, né pu té conta ti yâdzou que l'est vegnâ m'aidî, mâ tot pa attiuta vai on bocon, te sâ prâd que l'autra nanna yé menâ dou caions gras aô charcutié Comombrètte. L'irant dai tot pésant, dépas quatrou ceint tzacon, duè ballé bítés.

— Ouin, ma fenna lein a êta prâd dzalaôsa.

— Eh bin te sa bin, Dâvi, que l'est lou d'blou à confessâ dè tzerdzî dai caions, lou tint devant cinq hâôres. L'ai avai quatrou fâlurons po m'aidî, lou premi pouai s'est tzampâ su lou tzai sein pire avâ ronnâ; mâ l'autrou, on bocon mod, maunet, on arai qu'on l'ai avai eimbardouffâ lè piautés, lè rolhiés avoué daô burrou. Doû yâdzou z'hommoi l'ont impougnâ, dou yâdzou l'laissai tzes, tint dzevatâve, passâve intremâns, quemin on a serpein. Ma vaïque lou gent que vint s'aidî, à on'a oroth et désépanse avoué lou marzau, et pu lè valet à C miss ès piaute. Adon lou caion s'est trovâ tâdzi, infatâ dézo lou felâ et pu rîdou. Quinnâ caffâne no z'ein pu fêre, ein veyeint monsû régent que l'avai son bliantz et imbosâlâ, avoué no et tî cliaô lurons sé sont ein allâ desein : « Ora, no z'ein on régent dè sorta? »

L'ont-e pas résen, m'n'ami Dâvi ?

DAVID DAO TELIE